

DELEGATION DE SIGNATURE

N° 2024/163/DS

Talence, le 8 octobre 2024

Le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ; L6132-1 à L6132-7 ; R.6132-16 ;
- VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU le décret du n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du président de la République, en date du 7 octobre 2024, nommant Vincent-Nicolas DELPECH directeur général du centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;
- VU la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire, approuvée par le directeur général de l'Agence régionale de santé le 19 octobre 2016 ;
- VU la convention de mise à disposition du centre hospitalier universitaire de Bordeaux de François DUPUY, ingénieur au centre hospitalier de Libourne ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à François DUPUY, ingénieur au centre hospitalier de Libourne, pour signer en lieu et place du directeur général du CHU de Bordeaux, l'établissement support du GHT Alliance de Gironde, dans le cadre de la fonction achats :

- pour élaborer et signer tout acte relatif à la procédure de passation (négociation et mise au point comprise) des marchés publics de travaux visés dans la fiche d'opération de travaux présente en annexe, afférents à l'opération de démolition des ailes Ouest et Sud du CH de Libourne ;
- pour signer lesdits marchés publics et procéder à leur notification ;
- pour signer les avenants relatifs à ces mêmes marchés publics

Article 2

La présente délégation prend effet à la date de signature et dès sa publication au registre des actes administratifs du département. Elle est également publiée et consultable sur le site internet du CHU de Bordeaux.

Le Directeur général



Vincent-Nicolas DELPECH

FICHE D'OPERATION DE TRAVAUX

En vue d'une délégation de signature par le directeur de l'établissement support pour le délégataire de l'établissement

INFORMATIONS GENERALES			
Date de la demande de délégation	Juillet 2021		
Nom de l'établissement partie :	Centre Hospitalier de Libourne		
Localisation de l'opération	Hôpital Robert Boulin		
Intitulé de l'opération	Démolition des ailes sud et ouest du Monobloc		
Nom et fonction du délégataire	Monsieur Yann BUBIEN Directeur Général du CHU de Bordeaux		
DESCRIPTIF DE L'OPERATION			
Surface :	NEUF : Non	REHABILITATION : Non	
Surface utile SU :	SHON à démolir : 12 597 m ²	Surface plancher SP	
Le repérage amiante a été réalisé : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			
Présence d'amiante : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			
TYPE PROCEDURE			
Marché public global : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>			
		Procédure :	
MAITRISE D'ŒUVRE montant 87 900 € HT Missions confiées : DIAG, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR, GPA. Missions complémentaires : OPC Attributaire : GINGER DELEO Marché notifié le 04/01/2021		Procédure adaptée ouverte	
TRAVAUX montant : Tranche ferme : 1 915 994,30 € HT Tranche ferme + tranches optionnelles : 1 996 652,30 € HT		MAPA	
<u>Lot 1 : Travaux de désamiantage, déplombage et de démolition des Ailes Ouest et Sud y compris reprise de pignon</u> Tranche optionnelle : dépose conduits enterrés en fibrociment			

Lot 2 : VRD <i>Tranche optionnelle 1 : remplacement des réseaux amiantés EP (hors emprise bâtiment)</i> <i>Tranche optionnelle 2 : remplacement des réseaux amiantés EU EV (hors emprise bâtiment)</i> Lot 3 : Fluides médicaux	
--	--

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Désignation	Montant	Procédure
BCT : Attributaire : ALPES CONTROLE Marché notifié le 09/12/2020 Missions confiées : DEM – L – LE - SEI	9 240,00 € HT	MNSC
Co SPS (préciser le niveau) Attributaire : APAVE Niveau 2 Hors marché	2 860,00 € HT	
Diagnostic structurel complémentaire Attributaire : GINGER CEBTP Marché notifié le 22/03/2021	16 660 € HT	MNSC
Relevé géomètre Attributaire : GEOSAT Hors marché	860,00 € HT	
Diagnostics amiante et plomb Attributaire : ADIAG Accord cadre UNIHA	38 532,00 € HT	Procédure non formalisée et accord-cadre UNIHA

CRITERES	SOUS CRITERES	PONDERATION	SOLUTION ALTERNATIVE /PSE (préciser)
Moe			
1-Prix des prestations au regard de la DPGF		30.0	
2-Valeur technique jugée au regard des mémoires techniques		70.0	

	2.1-Note méthodologique qui devra mettre en avant le descriptif technique précisant la perception globale de l'opération de travaux et ses contraintes, les technicités de déconstruction et de désamiantage	9.0	
	2.2-Intégration de l'approche structurelle, topographique, géotechnique et hydrogéologique nécessaire à la démolition en site hospitalier occupé et à la pérennité des ouvrages avoisinants non démolis	9.0	
	2.3-Moyens mis en œuvre afin de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement : traitements des déchets, filière de déchets recyclables et pollution des eaux ou de l'air	9.0	
	2.4-Moyens mis en œuvre afin de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte aux avoisinants (hôpital, voisins du quartier, commune)	9.0	
	2.5-Planning d'exécution détaillé précisant, pour chacune des étapes de réalisation, les points d'arrêt ou critique, les moyens humains et matériels mis en œuvre	9.0	
	2.6-Organisation et moyens mis en œuvre pour chacune des étapes de désamiantage, curage et déconstruction, par bâtis, passerelles et niveaux	9.0	
	2.7-Moyens mis en œuvre afin de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à la continuité de l'activité de l'hôpital : les flux de chantier, les installations de chantier, le bruit, les vibrations, la poussière, hygiène et la lutte contre les maladies nosocomiales	9.0	
	2.8- Moyens mis en œuvre afin de maîtriser les contraintes de lutte contre la pandémie de Covid19	7.0	
TRAVAUX (à préciser par lot)			
LOT 1 : Démolition Désamiantage			
1. Prix des prestations (40%)			
2. Valeur technique de l'offre (60%)			
	2.1 Organisation et moyens		
	2.2 Contrainte du site et phasage		
	2.3 Méthodologie Amiante		
	2.4 Méthodologie Curage et Amiante		
	2.5 Méthodologie remise en état		

	2.6 Gestion des nuisances		
	2.7 Gestion des déchets		
Lot 2 et 3 : VRD et fluides médicaux			
1. Prix des prestations (46%)			
2. Valeur technique (54%)			
	2.1. Qualité des matériaux, produits et fournitures		
	2.2 Pertinence et qualité de moyens et cohérence avec le planning		
	2.3 Qualité des modes opératoires et méthodologiques		
	2.4 Cohérence du planning avec les attentes du maître d'ouvrage		

Calendrier prévisionnel général de l'opération intégrant les différentes consultations

1/ Consultation MOE	4 ^{ème} trimestre 2020
2/ Diagnostic et étude de faisabilité Consultation BCT et CSPS	4 ^{ème} trimestre 2020, 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres 2021
3/ Conception et instruction PD	3 ^{ème} trimestre 2021
4/ Consultation entreprises	4 ^{ème} trimestre 2021
5/ Exécution travaux	février à novembre 2022